

Direction Régionale Académique à l'International à Toulouse
DRAI Toulouse

**PROGRAMME INDIVIDUEL D'ÉCHANGES SCOLAIRES FRANCO-ALLEMAND DANS LE
CADRE DES PARTENARIATS ACADEMIQUES AVEC LES LÄNDER DE HAMBOURG ET DE
BASSE-SAXE**

ADOSSE AU DISPOSITIF «BRIGITTE SAUZAY» OFAJ - CAMPAGNE 2022

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement - Madame l'inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale.

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Land de Basse-Saxe, d'un accord avec la ville hanséatique de Hambourg, l'académie propose aux élèves germanistes des échanges individuels de 84 jours (nouvelles directives de l'OFAJ depuis le 1^{er} janvier 2012). Sont concernés particulièrement tous les élèves de la 4^{ème} à la seconde ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand.

Les élèves voyageront en groupe et en avion avec un accompagnement adulte et seront accueillis :

- Par les familles et les établissements candidats du Land de Hambourg ET de Basse Saxe -Hanovre- du **25 mars au 17 juin 2022**,

En retour, selon le principe de réciprocité,

- Les élèves allemands du Land de Hambourg ET du Land de Basse Saxe seront accueillis par les familles et les établissements de l'académie.

du **9 septembre au 2 décembre 2022**,

Ces dates convenues dans le cadre du partenariat, peuvent être sujettes à changement selon les évolutions sanitaires.

- Le billet d'avion est à la charge des familles, l'OFAJ verse une subvention un mois après le retour de l'élève sous réserve du respect des directives de l'OFAJ : toutes ces modalités seront précisées aux familles lors de l'annonce des résultats des « binômes ».

Procédure de candidature en LIGNE

Jusqu'au 11 novembre 2021 (date limite), et quelle que soit la destination, tous les élèves postulants devront :

- Se rendre sur le site internet : <https://bildung-international.hamburg.de/ac-toulouse-sauzay/>
- Il vous sera demandé de renseigner les deux étapes en ligne.
L'étape 1 vous permet de choisir votre land et l'étape 2 contient le formulaire de candidature.
Un guide d'utilisation est à votre disposition afin de vous permettre de remplir correctement ces étapes.

Afin de finaliser votre candidature, Il vous sera demandé de télécharger :

- **Annexe 1:** Déclaration et photos
Photos de famille: des photos qui reflètent ta vie telles que ta famille, tes amis, les animaux

domestiques, ta maison, ton école... Les photos doivent être numériques et tenir sur une page au format PDF

Photo d'identité: une photo de candidature (numérique)

- **Annexe 2:** Code de comportement
- **Annexe 3:** Accord des responsables légaux
- **Annexe 4:** Déclaration de la protection des données

- **Annexe 5:** Lettre de motivation (écrite de préférence en allemand)
Mentionner tes hobbies, ou tes activités extra-scolaires. Par exemple tes activités sportives et/ou associatives, ce que tu aimes faire lors de ton temps libre, les causes qui te tiennent à cœur... Des informations qui décrivent ta personnalité et de ton caractère.
- **Annexe 6:** Copie du dernier bulletin scolaire
- **Annexe 7 :** La partie confidentielle

Une fois complétés et/ou signés, ces documents(uniquement les annexes) devront être transmis à votre établissement. Le professeur d'allemand y joindra l'annexe Recommandation de l'établissement et l'ensemble des documents sera envoyé en un seul fichier PDF par votre établissement à :

dareic@ac-toulouse.fr

Attention de veiller à insérer les photos demandées sous format numérique (photos non collées, non agrafées)

Les informations fournies par les familles demeurent strictement confidentielles et permettent de former les binômes par affinités.

Nota : un guide d'utilisation pour l'utilisation de la plateforme d'inscription en ligne est joint à cette correspondance

Dates des résultats et informations de la création des binômes aux parents et établissements scolaires :

- Pour les deux Länder : à partir de la semaine du 9 décembre 2020.

Les établissements et les familles concernés recevront pour chaque candidat retenu le formulaire rempli par son correspondant allemand.

Après l'échange, les élèves doivent rédiger un compte rendu de leur séjour d'un minimum de deux pages (format A4), qui mentionne notamment : l'appréciation générale sur le séjour, sur l'accueil dans la famille et dans l'établissement allemand, des indications sur les découvertes les plus marquantes, les progrès linguistiques et interculturels et éventuellement les problèmes rencontrés.

Aspects pédagogiques

a- Critères de choix pour les candidatures :

Les équipes pédagogiques et le chef d'établissement veilleront à vérifier :

- le niveau des résultats des élèves, afin de leur permettre, après leur séjour à l'étranger, de réintégrer sans difficultés particulières le cursus normal de leurs études, sachant que les élèves **qui auront fait le choix de cette mobilité ne devront en conséquence pas être pénalisés dans leur parcours scolaire malgré les différences entre les programmes et les méthodes de travail en vigueur dans chacun des deux pays**
 - leur aptitude à s'adapter et leur motivation pour un nouvel environnement scolaire et familial
- Lors de la création des binômes, une attention particulière sera portée sur :
- l'affinité des goûts et centres d'intérêts des futurs correspondants
 - les conditions d'accueil familial et les activités extra scolaires envisagées

b- suivi pédagogique :

- les élèves doivent avoir un niveau en allemand leur permettant de s'orienter et de communiquer facilement, surtout au début, avec la famille et au sein de l'établissement ;
- le succès de l'échange tient pour une grande part au soutien pédagogique dont bénéficie l'élève durant son séjour auprès de l'établissement d'accueil en accord avec l'établissement d'origine ;
- ce programme pédagogique doit préciser plus particulièrement dans quelles matières et dans quel groupe de travail l'élève participe aux cours.

Dans la mesure du possible, l'élève suit les mêmes cours que son partenaire.

Il est important que les enseignants fassent participer activement les élèves.

L'élève accueilli doit trouver pleinement sa place dans le dispositif pédagogique et dans la classe. Le rôle du professeur tuteur est en conséquence primordial pour l'intégration de l'élève accueilli tant dans la classe qu'au sein de l'établissement.

A la fin de son séjour, l'élève reçoit un rapport concerté par l'équipe pédagogique et validé par le chef d'établissement, dans lequel sont évaluées sa participation aux différents enseignements et son intégration dans la communauté scolaire. L'administration de l'établissement lui délivre le certificat de scolarité.

Une réunion sera organisée par la DAREIC, en janvier / février 2020 dans un lycée de l'agglomération toulousaine pour les parents qui auront vu la candidature de leur enfant retenue. La DAREIC suit en effet ce dossier en collaboration avec l'inspectrice d'allemand.

Je vous remercie de diffuser cette information auprès des enseignants d'allemand et des familles des élèves concernés par l'enseignement de l'allemand dans votre établissement.

Jean Solito



DRAI Toulouse

